

CORONAVIRUS : COMMUNICATION VERS LES SALARIES

L'évolution de la situation sanitaire et l'inquiétude légitime des salariés m'ont conduit à suspendre nos activités de production le 18 mars et dans le tertiaire le 22 mars dernier. Cette suspension a permis que des mesures indispensables à votre protection soient définies, pour une mise en œuvre rapide dans nos établissements, afin de faire en sorte qu'une activité, même réduite, puisse se poursuivre comme nous le demandent les autorités gouvernementales françaises.

Le 26 mars s'est tenu un CSEC extraordinaire au cours duquel nous avons présenté l'ensemble des mesures que nous étions en train de déployer dans les sites, tant en production qu'en tertiaire, en réponse aux impératifs de santé publique. Des échanges constructifs ont eu lieu avec les partenaires sociaux, illustrant ainsi que l'on faisait face ensemble à cette crise sans précédent.

Au préalable, s'était tenue une Commission Sécurité Santé et Conditions de Travail Centrale, au cours de laquelle nous avons présenté l'ensemble des mesures sanitaires que nous avons établies afin de prendre en compte la santé de nos collaborateurs.

Les Organisations syndicales se sont prononcées très majoritairement pour la reprise d'activité suivant le scénario exposé.

La déclinaison de ce plan de reprise sera présentée dans les sites en CSE locaux mardi et mercredi prochains. Le management sur site sera briefé sur l'ensemble des mesures sanitaires avant d'accueillir les équipes à partir du vendredi 03 avril. Je leur demande de veiller scrupuleusement au respect des règles sanitaires qui ont été décidées.

Je souhaite que le dialogue avec les Organisations syndicales se poursuive afin qu'elles soient informées des premiers retours d'expérience que nous aurons du déploiement de l'ensemble de ces mesures, et que nous les fassions évoluer ensemble si cela est nécessaire.

Leur mise en œuvre doit nous permettre de reprendre progressivement nos activités prioritaires pour nos clients et la Société, de manière sécurisée, sur l'ensemble de nos sites et pour une partie limitée des effectifs. Le télétravail doit pouvoir palier, pour certaines activités, une présence sur site.

La crise que nous traversons va être longue, bien au-delà du pic de contamination, et son impact économique risque d'être d'une particulière gravité. Il faut nous y préparer. Les mesures qui ont été prises doivent nous permettre de conserver une activité minimale tout en protégeant ceux qui viendront travailler, afin de pouvoir redémarrer dans les meilleures conditions le moment venu.

Face à l'étendue de la crise et à son impact pour notre activité, des concertations vont devoir débiter avec les Organisations syndicales pour voir, dans le cadre des dispositions gouvernementales qui ont été prises, quelles seront les mesures adaptées qui devront être décidées (chômage partiel, congés...).

Il va falloir nous armer de patience, de courage et de sens des responsabilités pour traverser cette épreuve d'une exceptionnelle gravité.

Je sais votre inquiétude pour votre santé et celle de vos familles. Nous les partageons tous, car tous nous pouvons être concernés. Je souhaite le plus prompt rétablissement aux salariés ou à leurs proches qui seraient touchés par le Covid-19.

Ensemble faisons face.



Éric Trappier
Président-directeur général